



MAYENNE
communauté



MAYENNE COMMUNAUTÉ

PLU*i* Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal

MAYENNE COMMUNAUTÉ DEMAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Carrières des Housseaux
Déclaration de projet pour l'extension
avec mise en compatibilité du document d'urbanisme

CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

DU LUNDI 16 OCTOBRE AU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Le PLUi actuellement en vigueur sur Mayenne Communauté a été approuvé en février 2020.

Mis à jour en juillet 2020, puis modifié en 2021 puis 2023, il fait l'objet actuellement d'une révision allégée en cours de procédure.

Parallèlement, une déclaration de projet avec mise en compatibilité a été lancée au printemps 2023 et se poursuit pour l'aménagement de la RD 34.

C'est désormais une autre déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLUi qui fait l'objet de la présente concertation afin de permettre l'extension des Carrières des Housseaux sur la commune de Montreuil-Poulay exploitées par le Groupe PIGEON.

En application du Code de l'Environnement, le montage du projet exige une étude d'impact et le dépôt d'un dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumis à autorisation et enquête publique. Parallèlement, il convient de mener au titre du Code de l'urbanisme une déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLUi.

Le Conseil Communautaire du 14 septembre 2023 ayant opté d'emblée pour une évaluation environnementale, il a défini parallèlement les modalités de la concertation publique obligatoire.

CONSULTEZ LE DOSSIER

Pendant toute la durée de la période :

- En ligne sur le site internet de Mayenne Communauté à partir du lien suivant : <https://www.mayenne-communauté.net/a-votre-service/habitat/carrieresdesousseaux/>
- Sur place et sur supports papiers, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public, dans les lieux suivants :
 - o Au siège de Mayenne Communauté, 53100 MAYENNE, 10 Rue de Verdun,
 - o Mairie de MONTREUIL-POULAY, 48 Rue des Artisans 53640

APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION

Pendant toute la durée de la période :

- Sur l'un des registres déposés dans les bureaux des lieux cités ci-dessus,
- Sur l'adresse mail carrieresdesousseaux@mayennecommunaute.fr
- Par courrier postal à M. Le Président de Mayenne Communauté, 10 Rue de Verdun CS 60 111 53103 Mayenne Cédex, en mentionnant sur l'enveloppe « Concertation Carrières des Housseaux »

Les observations formulées par mail et par voie postale seront annexées au registre mis à disposition du public au siège de Mayenne Communauté.

La concertation fera l'objet d'un bilan qui sera arrêté par le Conseil Communautaire.

Il sera disponible sur le site internet de Mayenne Communauté et joint au dossier d'enquête publique qui devrait se dérouler au 1er trimestre 2024.